



Luxibel Conditions Garantie

- Les produits Luxibel doivent être achetés auprès d'un revendeur Luxibel agréé.
- En achetant des produits Luxibel, l'acheteur accepte les termes et conditions de la garantie Luxibel.
- La période de garantie commence à la date de facturation de l'achat.
- Luxibel offre la garantie du fabricant mentionnée ci-dessus, sauf si les réglementations locales l'interdisent.
- L'enregistrement auprès de Luxibel est nécessaire dans TOUS les pays et doit être effectué dans les 30 jours suivant l'achat.
- Ceci n'affecte pas vos droits légaux.

La période de garantie standard de deux ans commence à la date d'achat auprès d'un revendeur agréé par Luxibel, documenté par une facture, un reçu ou tout autre moyen recevable. La partie restante de la garantie peut être transférée à un acheteur ultérieur après réenregistrement auprès de Luxibel.

Le service de garantie de Luxibel n'est disponible que dans le pays ou la région où les produits ont été achetés à l'origine. Luxibel, ses distributeurs, revendeurs et centres de service agréés ne sont pas tenus de fournir un service de garantie sur les produits achetés dans d'autres régions. Le produit Luxibel peut être renvoyé à vos frais dans le pays d'achat. Dans la mesure où les lois nationales, provinciales ou territoriales applicables à votre achat du produit Luxibel exigent qu'un vendeur fournisse des droits de garanties supplémentaires, Luxibel fournira les garanties requises par la loi applicable.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

La garantie ne s'applique pas aux produits matériels et/ou logiciels qui ne sont pas de marque Luxibel, même s'ils sont fournis ou vendus avec des produits Luxibel. Les fabricants, fournisseurs ou éditeurs autres que Luxibel peuvent vous fournir leurs propres garanties, mais Luxibel fournit, dans la mesure permise par la loi, le logiciel associé à leurs produits Luxibel sur une base "EN L'ETAT". Les logiciels distribués par Luxibel, avec ou sans la marque Luxibel, ne sont pas couverts par cette garantie limitée. L'accord de licence inclus dans tous les logiciels d'accompagnement contient des détails sur vos droits concernant leur utilisation.

Cette garantie ne s'applique pas non plus aux éléments suivants :

1. Les dommages causés par une utilisation, un entretien ou une réparation incorrecte ou par le non-respect des instructions et/ou des recommandations d'entretien et de réparation dans le manuel de l'utilisateur, ou sur www.luxibel.com,
2. Modifications des produits Luxibel pour modifier leur fonctionnalité ou leurs capacités sans le consentement écrit de Luxibel,
3. Les pièces consommables, telles que les batteries, à moins que les défauts ne soient causés par des défauts de matériaux ou de fabrication.
4. Les dommages causés par des accidents, des abus, une mauvaise utilisation, une exposition à des liquides, un incendie, un tremblement de terre, des catastrophes naturelles ou toutes autres causes externes,
5. Les dommages causés par une utilisation du produit Luxibel en dehors des directives publiées par Luxibel,
6. Les dommages causés par une maintenance (y compris les mises à jour et les extensions) effectuée par quelqu'un qui n'est pas un représentant autorisé de Luxibel (y compris les tentatives de "piratage" ou de modification du firmware ou du logiciel).
7. Les dommages cosmétiques, y compris les rayures, les bosses et les plastiques cassés.
8. L'état d'un appareil Luxibel causé par l'usure normale ou autrement due au vieillissement normal du produit Luxibel,
9. Les dommages causés par l'utilisation ou la combinaison d'un appareil Luxibel avec un autre appareil Luxibel,
10. Les dommages causés par l'utilisation ou la combinaison d'un appareil Luxibel avec d'autres appareils Luxibel,
11. Les dommages causés par l'utilisation ou la combinaison avec un autre produit,
10. Les produits Luxibel achetés auprès d'un vendeur non autorisé ou d'un détaillant en ligne, ou
11. Les produits Luxibel dont le numéro de série a été enlevé, modifié ou rendu illisible.

Pour toute autre question relative à la garantie : +32 3 860 76 50



Luxibel Conditions Garantie

Clause de non-responsabilité, exclusion d'autres garanties et limitation de la responsabilité

Les garanties précédentes sont les garanties exclusives de Luxibel pour le produit Luxibel et remplacent toutes les représentations antérieures, contraires ou supplémentaires, orales ou écrites. Luxibel et ses distributeurs, stockistes et revendeurs excluent toute autre garantie, y compris toute garantie de qualité marchande, qu'elle soit explicite, implicite ou statutaire, TOUTE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTE GARANTIE IMPLICITE DÉCOULANT D'UNE EXÉCUTION, D'UNE TRANSACTION OU D'UN USAGE COMMERCIAL.

Si le produit Luxibel n'est pas conforme aux garanties précédentes, vous devez en informer Luxibel ou son distributeur agréé dans un délai raisonnable, et en aucun cas plus de quinze jours après la découverte de la non-conformité, et livrer le produit Luxibel, accompagné de la preuve de la date d'achat, par transport prépayé au point de vente d'origine, à une usine Luxibel, à l'une des stations de service Luxibel agréées ou à un distributeur international agréé de Luxibel. Luxibel examinera et, en cas de violation de la garantie, à sa discrétion et dans un délai raisonnable :

- la réparation d'un produit Luxibel non conforme ou de composants Luxibel non conformes ;
- le remplacement d'un produit Luxibel non conforme ou de composants Luxibel non conformes par un produit conforme ou des composants conformes ; ou
- le remboursement de la valeur marchande actuelle du produit au moment de la demande de garantie, ou le prix d'achat, selon la valeur la plus basse.

Lors de la réparation ou du remplacement, Luxibel fera des efforts raisonnables pour réinstaller la configuration logicielle originale du produit et les versions de mise à jour ultérieures, mais n'assurera pas la récupération ou le transfert de logiciels ou de données situés sur l'unité réparée du produit Luxibel qui n'étaient pas à l'origine dans le produit Luxibel. Les produits réparés ou de remplacement seront conformes à la garantie pour la durée restante de la période de garantie du produit Luxibel original non conforme. Luxibel peut utiliser du matériel usagé ou réparé pour toutes les réclamations au titre de la garantie. Cette garantie ne couvre pas les coûts de main d'œuvre ou le temps de déplacement encourus pour diagnostiquer, enlever ou réinstaller le produit Luxibel, les coûts de transport du produit Luxibel vers, ou depuis l'acheteur, ou d'autres coûts supplémentaires.

LE RECOURS CHOISI PAR LUXIBEL CONFORMÉMENT AU PRÉSENT PARAGRAPHE SERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS POUR TOUTE VIOLATION DE LA GARANTIE.

LUXIBEL N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE - QUE CE SOIT À LA SUITE D'UNE NON-LIVRAISON OU DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT OU DES DÉFAUTS DU PRODUIT. CETTE EXCLUSION COUVRE, SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR PERTE D'UTILISATION, DE REVENU OU DE PROFIT, LE COÛT DU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DE DONNÉES, ET LES RÉCLAMATIONS DES CLIENTS DE L'ACHETEUR OU D'AUTRES TIERS.

Si une partie de la présente garantie est jugée invalide ou inapplicable, le reste sera pleinement en vigueur et la disposition invalide sera partiellement appliquée dans toute la mesure permise par la loi pour atteindre l'objectif de la garantie.

©2024 LUXIBEL - Tous droits réservés Luxibel et le logo Luxibel sont des marques déposées d'AED Distribution NV. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

www.luxibel.com